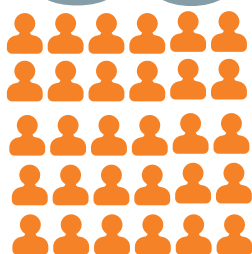


Equipements des prairies, des besoins confirmés

L'étude réalisée fin 2018 auprès des éleveurs engagés dans le Programme de maintien de l'agriculture en Zones Humides (PMAZH), financé par l'agence de l'eau Artois Picardie, a permis de dresser un état des lieux complet des équipements présents dans les prairies (clôture, chemin d'accès, matériel d'abreuvement et de contention), d'identifier les besoins des éleveurs ainsi que les freins au pâturage liés aux équipements.

6 territoires sont concernés par le PMAZH en Nord et Pas-de-Calais : Slack, Audomarois, Boucle et Val de Lys, Scarpe-Escaut et l'Avesnois.

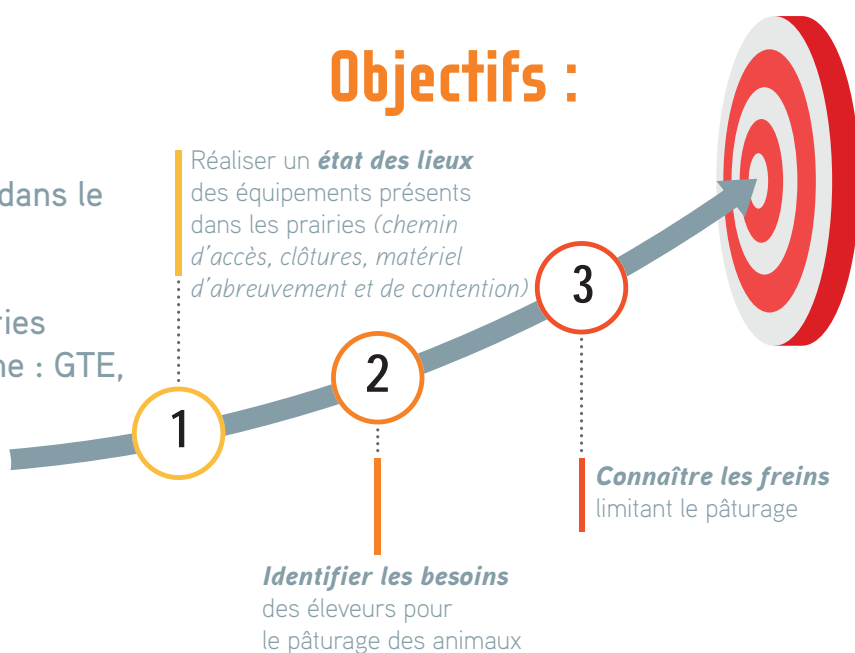
58 éleveurs ont participé à l'enquête.



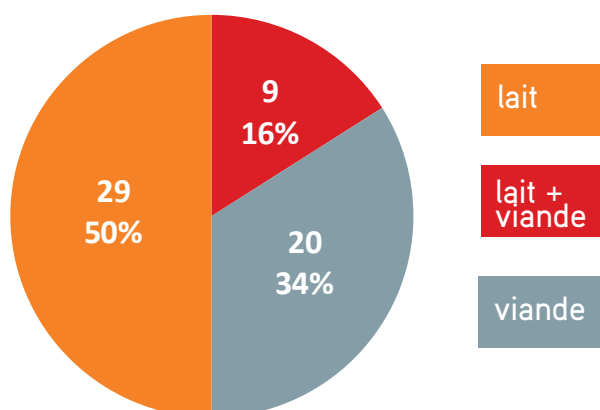
30 sont accompagnés dans le cadre du PMAZH (suivis économiques, techniques sur les prairies et gestion du parasitisme : GTE, Pâtur'Ajuste, Vét'el).



Objectifs :



Description des exploitations enquêtées



55% des élevages ont une ration basée sur de **l'herbe majoritairement** dont **56%** d'élevage viande

29% des élevages ont une ration basée sur **le maïs majoritairement** dont **76%** d'élevage laitier

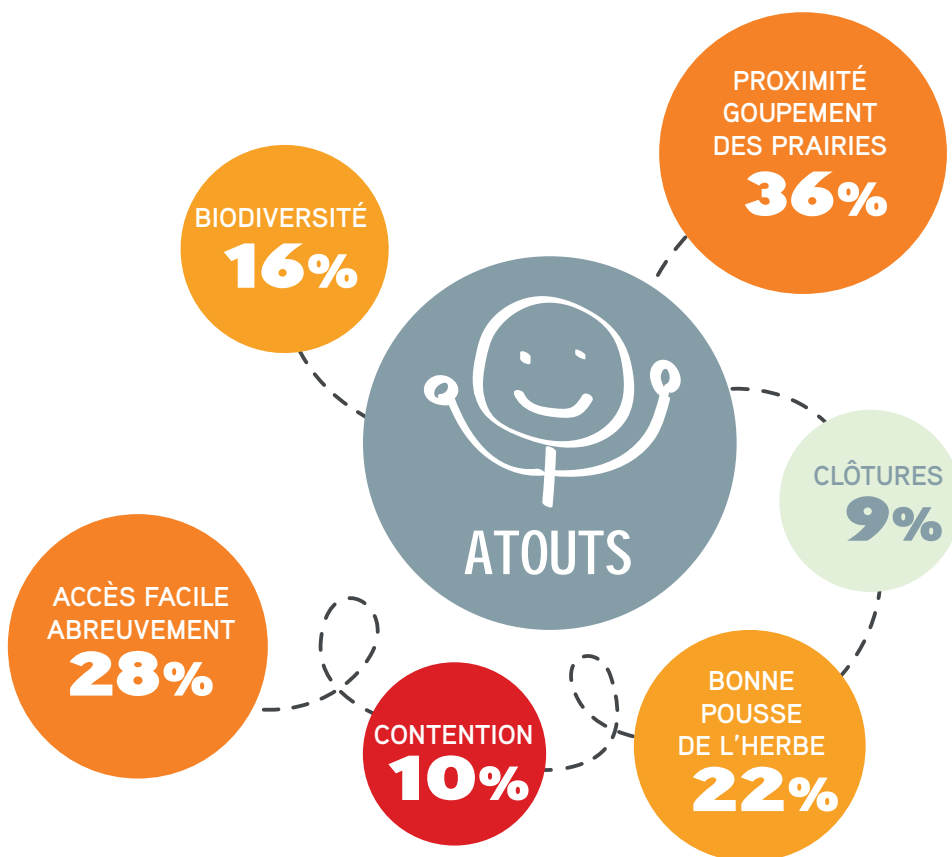
14% des élevages ont une ration **mixte** (50% maïs/50% herbe)

Tendance des systèmes de pâturage utilisés



- Tournant simplifié voire dynamique pour les vaches laitières
- Tournant simplifié et/ou continu pour les vaches allaitantes et les génisses laitières ou allaitantes
- Part du pâturage continu plus important dans les systèmes allaitants

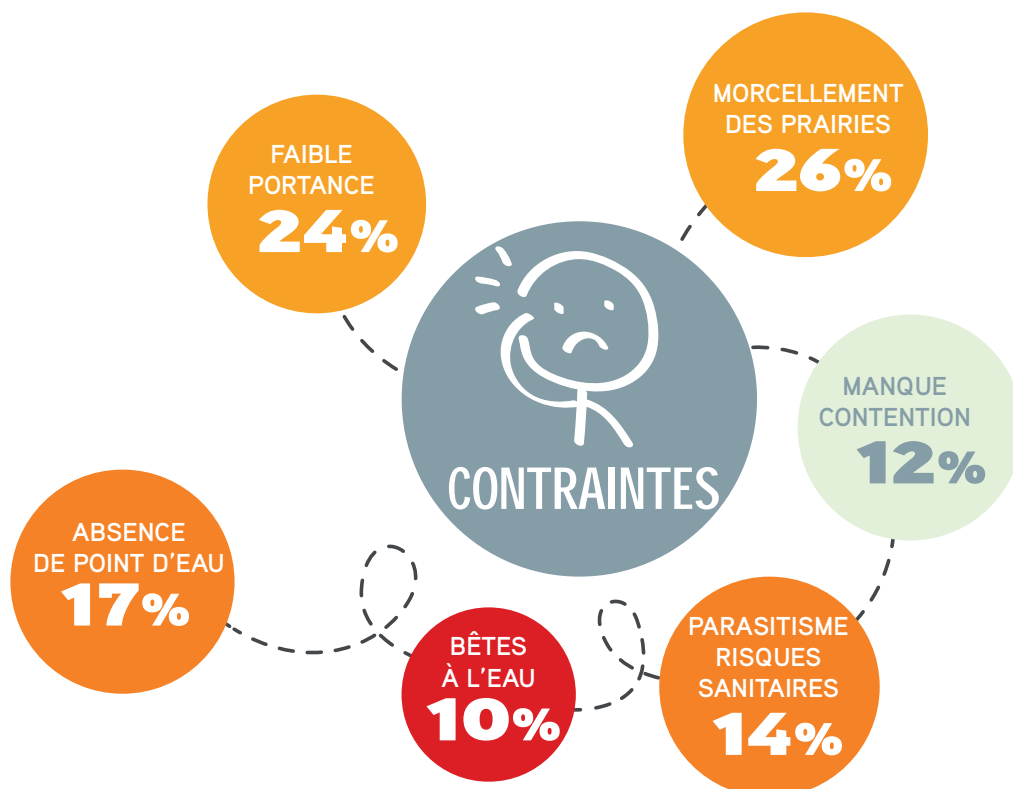
Prairies et équipements : point de vue des agriculteurs



Parmi les atouts cités, les éleveurs notent que leurs prairies humides présentent une bonne pousse, notamment l'été. Ils soulignent également l'importance et la praticité d'avoir des prairies proches des bâtiments et regroupées. Certains indiquent que la biodiversité sur leurs parcelles présente un intérêt certain. Ils expliquent que la diversité floristique permet de spécialiser certains parcs ou de pratiquer du report sur pied.

Les haies et les arbres sont importants pour eux car ils mettent les animaux à l'abri du vent et leur procurent de l'ombre.

Pour ce qui est des atouts liés aux équipements (abreuvement, clôture, contention), le fait d'être bien équipé est considéré comme un réel avantage. Pour d'autres, ne pas avoir besoin de clôtures ou de matériel pour l'abreuvement lorsque les parcs sont entourés de fossés est aussi perçu comme un avantage.



Parmi les contraintes citées, celle qui revient le plus est le morcellement des prairies.

Les éleveurs qui en parlent ont souvent des soucis d'accessibilité sur certaines prairies : tracteur nécessaire, passage via la parcelle d'un voisin, les animaux doivent traverser les routes, impossibilité de passer en tracteur à certains endroits...

Certains pointent aussi la faible portance des prairies humides qui complexifie la gestion du pâturage et ne permet pas toujours de sortir les bêtes quand les éleveurs le souhaiteraient.

Parmi les risques sanitaires soulignés, il y a le parasitisme spécifique aux zones humides mais aussi les risques de maladies en lien avec la présence de cygnes, rats musqués, chiens, bêtes des voisins.

Enfin, le manque de contention en prairie pose problème dans le quotidien des éleveurs pour effectuer des interventions sur le troupeau : traitement, insémination, rattraper les animaux pour les rentrer. Lorsque les parcs sont entourés de fossés, les éleveurs indiquent devoir remonter régulièrement les animaux qui « tombent à l'eau ».

Clôture des points d'abreuvements naturels (fossés, mares, rivières, ...) :

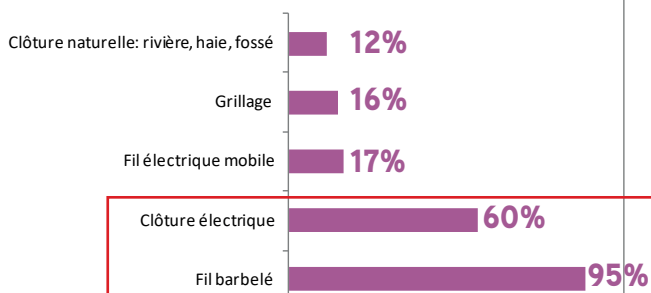
47% des éleveurs ont clôturés leurs points d'abreuvement à plus d'un mètre du bord de l'eau



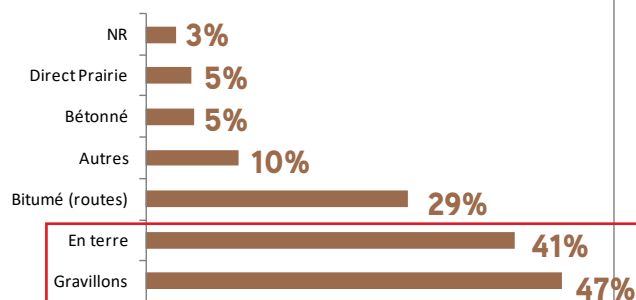
La mise en place de clôture à 1 mètre du bord de l'eau permet de limiter les risques de parasitisme.

Zoom sur les équipements actuels

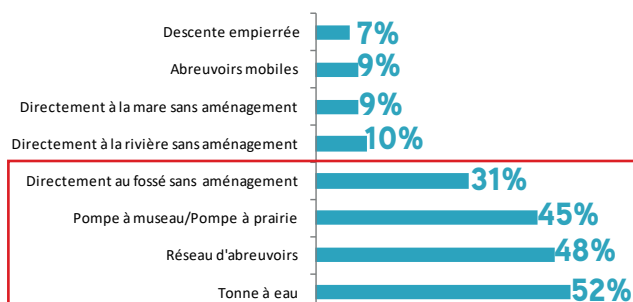
Equipements Clôtures



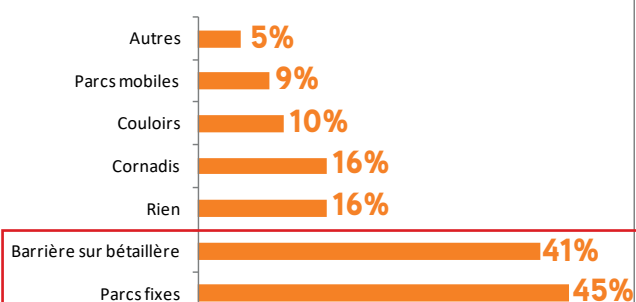
Equipements Chemin



Equipements Abreuvement



Equipements Contention

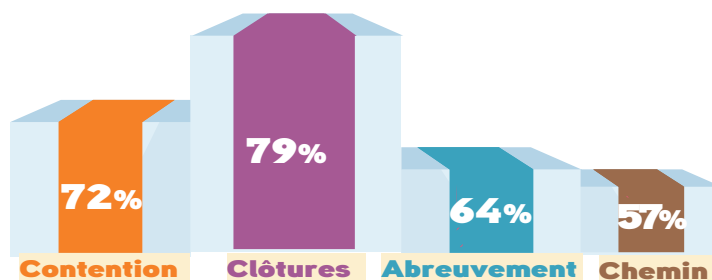


55%

des éleveurs interrogés ne pâturent pas une ou plusieurs prairies par manque d'équipements :

- en clôture : **66%**
- en abreuvement : **31%**
- en contention : **22%**
- en chemin : **19%**

Les BESOINS exprimés en équipements



Les FREINS exprimés concernant les investissements matériels



le coût



le temps



la pérennité des équipements



la maintenance nécessaire

Les projets des éleveurs enquêtés

■ chemins ■ clôture ■ système de pâturage
■ divers ■ abreuvement ■ contention

29

éleveurs envisagent de **développer le pâturage** (augmenter la surface, rénovation des prairies, être accompagné dans le pâturage, éduquer les jeunes bêtes au pâturage, pâturer avec le robot ...)

2 éleveurs s'intéressent ou sont en conversion **bio**

6 éleveurs disent devoir **rénover ou créer des clôtures**

3 éleveurs pensent à investir dans du matériel d'**abreuvement**

3 éleveurs ont envie d'implanter **des haies**

7 éleveurs ne veulent **pas effectuer de changement** dans leur système de pâturage

3 éleveurs désirent investir dans les **chemins**

5 éleveurs ambitionnent de créer un **parc ou un couloir de contention**

2 éleveurs réfléchissent à **moins pâturer** au profit de la fauche

4 éleveurs souhaitent **améliorer leur parcellaire** (déplacer des prairies, nouveau bâtiment plus proche des prairies, ...)

4 éleveurs souhaitent investir dans du **matériel autre** (andaineuse, faucheuse, ébouseuse, séchoir, râtelier, nourrisseur, ...)

Contacts :

Des aides destinées à faciliter l'équipement des éleveurs du Nord et du Pas-de-Calais existent, pour en savoir plus n'hésitez pas à vous rapprocher des structures suivantes :



Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais
03 21 60 57 60
contact@npdc.chambagri.fr
nord-pas-de-calais.chambre-agriculture.fr



Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
03 91 92 02 03
www.peche62.fr



MSA
Service Santé Sécurité au Travail
03 20 00 21 78 : éleveurs du Nord
03 21 24 60 69 : éleveurs du Pas de Calais
nord-pasdecalsais.msa.fr



Fédération du Nord pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
03 27 20 20 54
www.peche59.com



Parcs Naturels Régionaux
www.enrx.fr
- Avesnois : 03 27 77 51 60
- Scarpe Escaut : 03 27 19 19 70
- Caps et Marais d'Opale : 03 21 87 90 90

Ces investissements en matériel peuvent s'intégrer, sous certaines conditions, dans une demande d'aide PCAE (Plan de Compétitivité des Exploitations agricoles), parlez-en à votre conseiller Chambre d'agriculture !